

en ont aujourd'hui plus de 80, sans qu'on sache bien par quel moyen ils sont parvenus en si peu de tems, à entrer en concurrence avec la navigation des autres puissances. Il est certain qu'au point où ils en sont, celle des François en souffre, et que cet objet commence à mériter attention.

« Les Ragusois sont fort avisés et industrieux et sont très appliqués à détourner à leur avantage toutes les branches du commerce, dans lesquelles ils peuvent entrer. » D'après le ministre, « indépendamment des mesures que la prudence exige, pour ne pas se laisser enlever un objet aussi essentiel que la caravane, dont la bannière françoise était en possession, et qui perd déjà tout ce que les Ragusois ont gagné sur elle, on peut avoir d'autres intérêts à ménager à Raguse et qui ne sont point à négliger ». Le ministre les énumère : admirable situation du grand port de Gravose et voisinage de la Bosnie, de la Dalmatie et de l'Albanie « dont les peuples sont mal disciplinés », débouché par lequel on pourrait augmenter l'écoulement des draps, des étoffes et des denrées de France ; excellent bois de construction nécessaire au port de Toulon ; salaisons, etc. « Tous ces objets réunis, soit pour obvier à l'abus remarquable du pavillon ragusois, soit pour se former dans la ville de Raguse une échelle capable d'ouvrir une nouvelle route de commerce, ne peuvent être bien conduits qu'en y entretenant un officier instruit et intelligent sur lequel on puisse compter. » Le ministre pense que Le Maire « a tous les talents, l'expérience et la dextérité qu'on peut désirer pour cette destination ». Rappelé d'Alger, où le dey l'avait fait mettre à la chaîne, « pour son zèle dans le service du Roy » il avait été consul en Chypre. « Ce consul qui sera chargé sous ce titre de tout ce qu'on peut avoir à traiter à Raguse... s'y